



« LA ROUTE D'UZES »,

**SUPPORT DU PARCOURS DE LA ROMANITE,
UN PAYSAGE EN TRANSITION DE DECOUVERTE STRATEGIQUE DE
L'UZEGE/PONT DU GARD**

§§§§

**Projet micro-territorial paysager de développement durable
Document de travail au 17/01/19**

Janvier 2019



L' U Z È G E

« LA ROUTE D'UZÈS »,

SUPPORT DU PARCOURS DE LA ROMANITE, UN PAYSAGE EN TRANSITION DE DECOUVERTE STRATEGIQUE DE L'UZEGE/PONT DU GARD

Projet micro-territorial paysager de développement durable Document de travail

Contexte

Voie emblématique d'entrée dans l'Uzège, « la Route d'Uzès », de Remoulins à Uzès, est le reflet de ce qu'est l'Uzège/Pont du Gard, un ensemble exceptionnel de paysages de vignes et d'oliviers, de silhouettes de villages médiévaux et de bourg « art et histoire », d'alignement d'arbres d'ombrage, de collines de garrigues et de plaines cultivées, ancré dans un parcours de romanité unique, et inséré dans un écrin patrimonial labellisé « grand site Occitanie ». La protection de la plaine d'Uzès, « hinterland du Pont du Gard » est intrinsèquement liée à l'intégrité culturelle à long terme du monument, ce que son Plan de gestion doit affirmer, et permet de donner corps au projet de découverte des sites locaux prévu dans le cadre de la route européenne UNESCO¹ de l'antiquité.

Voie emblématique d'accès au territoire de l'Uzege et à ses paysages, la route d'Uzès en dévoile toutes les caractéristiques : une route bordée de platanes qui met en valeur et permet de voir le paysage, car aucun village, aucune construction ou clôture ne l'en empêche, donnant à voir à droite comme à gauche des villages appuyés aux collines de garrigues et des champs agricoles typés dans leur diversité.

La révision en cours du Schéma de cohérence territoriale tiré par l'exigence paysagère, décrit la route d'Uzès (D981) en tant qu'« axe de découverte stratégique », ou plutôt selon nous « **paysage de découverte stratégique** ». Il nous paraît possible de fédérer des projets concrets, patrimoniaux, environnementaux, urbanistiques, et agricoles, en liant l'histoire et l'antique, et les enjeux de transition écologique et climatique actuels, au travers d'un projet singulier, démonstratif et expérimental d'excellence de ce que les acteurs du territoire, ensemble, peuvent souhaiter pour le devenir de leur territoire.

<p>- Proposition no 7 des 5^{ème} Rencontres du Pont du Gard (octobre 2017) : « Le paysage est l'affaire de tous, car tous nous y contribuons. Pour développer un projet en commun associant toutes les parties prenantes, répondre en 2018 à l'appel à projet Plan Paysage lancé par le ministère de l'environnement, de la transition écologique et solidaire en l'appliquant à un espace de notre territoire à choisir. »</p> <p>- Extrait du PADD du SCoT de L'Uzege/Pont du Gard : « Certaines terres agricoles de plaine représentent des paysages remarquables et disposent par ailleurs d'un fort potentiel agronomique ». « La prise en considération des formes urbaines historiques et des relations qu'elles entretiennent avec leur paysage doit permettre de guider leur développement...un étalement urbain s'opère notamment le long</p>

¹ Le projet réunit trois « patrimoines UNESCO », outre le Pont du Gard et la Réserve de biosphère, s'ajoute la pierre sèche, patrimoine immatériel !

des linéaires sans relation avec les paysages ». « L'objectif est de promouvoir les silhouettes villageoises en cohérence avec le socle naturel et agricole ». « Le paysage de certaines entrées du territoire est brouillé par les choix urbains hétéroclites et juxtaposés.... Certains grands axes de circulation (D981) ne permettent plus une lecture claire du paysage ». « L'objectif est de valoriser la lecture du paysage habité ». « La lecture du paysage est essentielle pour comprendre et défendre un cadre de vie reconnu et partagé par tous ».

- Cartographie du PADD :

« Utiliser les spécificités paysagères comme support d'attractivité. La D981 est un axe de découverte stratégique du territoire ».

Il s'agit donc de proposer un développement durable paysager, pérennisant ses importants critères qualitatifs, dans un contexte de mutation. La démarche proposée doit permettre de définir, à partir de l'existant, un « paysage de transition » tenant compte du changement climatique², de la pression foncière et touristique, mais également augmentant sa qualité et mettant en valeur ses atouts.

La « Route d'Uzès » en synergie avec les politiques publiques territoriales

Le projet « La Route d'Uzès » se veut projet symbolique du rapprochement territorial entre les deux communautés de communes, entre Remoulins et Uzès, autour de valeurs célébrant l'identité rurale du territoire et le bonheur d'y vivre, en vue d'un bénéfice collectif de préservation et de développement durable. Le projet veut promouvoir une approche transversale où culture, patrimoine, environnement, développement économique et social, seraient pensés en termes d'objectifs durables pouvant déboucher sur des actions à mener par les différents acteurs, qu'ils soient institutionnels, économiques, associatifs ou citoyens individuels. Porté et mis en œuvre par de multiples acteurs jusqu'aux citoyens, le projet intègre une dimension populaire de gestion du territoire basée sur la préservation des biens communs au service de l'intérêt général et des générations futures.

Ce projet s'insère dans les priorités du territoire, et s'inspire des dernières évolutions de politique publique territoriale qui se traduiront dans le projet de territoire : protection des paysages, transition écologique et solidaire, agriculture durable, qualité de vie du bassin d'habitat, mobilité douce, et futurs axes prioritaires – à définir – de la charte du projet de Parc naturel régional (PNR) des Garrigues.

Par ailleurs le projet s'inscrit harmonieusement dans des projets d'aménagement du territoire existants, tels que le projet Grand site Occitanie liant Nîmes, Le Pont du Gard et Uzès, qui cherche à rassembler les acteurs autour du tourisme durable et la romanité, et peut faire partie intégrante du projet touristique territorial. Il s'articule également avec des projets en cours et peut devenir une Action de préfiguration du futur projet de PNR. Ainsi, « La Route d'Uzès » a le potentiel de fournir aux diverses actions existantes et en cours une vision et un cadre communs afin de favoriser leur articulation, leur cohérence, et leur synergie.

Ce projet est enfin reproductible sur d'autres axes et paysages stratégiques, par exemple, la route de Bagnols vers le territoire du PNR sur d'autres thématiques liées à la mise en valeur des garrigues, la route de Dions autour d'une viticulture

² A cet effet un travail spécifique pourrait être mené en associant le réseau PAP, « paysage après pétrole »

d'excellence, etc., et nous donne concrètement un outil de travail fédératif associant tous les acteurs.

Les termes de référence ci-dessous ont pour objet de contribuer à la réflexion collective et préparent un projet soumis à divers financements, (appel d'offres Plan paysage MTES, projet régional territorial (FAEDER), Action de préfiguration PNR, programme européen Leader, autres) et qui pourrait obtenir le soutien du PETR Uzège Pont du Gard, outre celui d'autres acteurs territoriaux (Département, Région, Agglomération de Nîmes) et celui d'entreprises et de fondations. Ce premier document se veut participatif et évolutif : seront particulièrement recherchés l'appui, la contribution et la participation, à la fois dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet, des communes, des collectivités et syndicats, des associations, des milieux socio-professionnels concernés et des citoyens à travers des actions populaires.

Description du projet

Le projet repose sur :

1. **Une étude paysagère et de développement durable, opérationnelle, qui est l'ossature du projet, sous la forme d'un « plan paysager opérationnel »**, à partir duquel sont décrits des objectifs de qualité paysagère, un futur désirable et **qui intègre certaines propositions d'action liées**. Ce volet serait confié, après appel d'offres, à un consultant spécialisé, selon un schéma à déterminer.³ Celui-ci pourra se référer à l'étude paysagère de juin 2003 réalisée pour le Pays d'Uzège Pont du Gard (soutien Département, Région) par l'ENS du paysage de Versailles qui inspira la Charte paysagère du Pays. Le dossier qui sera présenté à l'appel à proposition du MTES sur les Plans paysage, est singulier : il ne s'applique qu'à **sept communes formant une unité paysagère**, il est clairement **opérationnel** pour répondre à la demande des acteurs.
2. **Un programme d'actions concrètes** à mener à court et moyen terme s'insérant dans la vision décrite plus haut et y contribuant.

Les fiches actions peuvent inclure à titre d'exemple :

1. Aménagement du parcours de la romanité, de la source d'Eure au Pont du Gard (cheminement, préservation, interprétation, éducation), en reprise des travaux de M. Beaumont et autres initiatives des associations (Pont du Gard et Patrimoine) et communes (Vers), étude d'un parcours contemporain,
2. Parcours et itinéraires culturels (fabriques antiques, IXème, contemporaines, culture et villages, chapelles rurales et sites, Racine, Gide, Picasso/de Staël)
3. Requalification de l'environnement, du patrimoine et projet culturel autour du château de Castille. Autres sites emblématiques : château de St Privat, etc.
4. Arbres d'alignement et d'ombrage, réticulation végétale, patchwork agricole, programme murailles et pierre sèche, requalification des axes végétaux et de

³ En fonction de la maîtrise d'ouvrage du Plan, le PETR, associé ou non à d'autres acteurs, et avec une gouvernance (comité de pilotage) à définir. Cette gouvernance sera amenée à se prononcer sur le choix du bureau d'étude et sur le processus retenu. Il peut être souhaitable que l'ENSP de Versailles, dans le cadre d'un partenariat à définir, apporte une contribution à la maîtrise d'ouvrage pour des activités d'accompagnement. A noter que celle-ci intervient à Aramon, aux Fumades, en Aveyron, dans des contextes similaires.

- cheminement doux (liens avec la voie verte), réseau des points de vue (sur Uzès, sur le Pont du Gard, sur le Gardon),
5. Réseau du patrimoine vernaculaire : réhabilitation, protection, mise en valeur, articulation des parcours et sentiers existants et à compléter (liaisons),
 6. Recensement et traitement des points noirs environnementaux : affichage, lumières nocturnes, décharges, croisements, carrefours et ronds-points, murs de parpaings, bruit ; et paysagers (ligne électrique à enterrer, plantations),
 7. Requalification des entrées de ville : Uzès, Remoulins, Collias, et des centres commerciaux,
 8. Etude paysagère pour les villages : constructions, lotissements, insertion dans les profils de village,
 9. Trame bleue : protection de l'Alzon et de ses affluents, biodiversité et zones humides, gestion de la faune et de la flore, lutte contre les plantes invasives, protection contre l'incendie et les risques d'inondation,
 10. Projets économiques : densification commerciale, transition énergétique, artisanat et commerces, centre de villages, accueil d'entrepreneurs indépendants,
 11. Reprise des terres agricoles, nouvelles filières d'intensification agricole, relance des parcelles, cultures et terroirs emblématiques.

Certaines de ces actions seront traitées dans le cadre de l'étude paysagère opérationnelle, d'autres seront précisées de façon séparée dans le cadre du projet global. Elles se présenteront sous la forme de fiches actions (terminologie d'ingénierie à définir selon les dossiers traités).

Ce projet veut déployer une **approche sur trois niveaux** :

1. **Analyse : paysage, patrimoine culturel, naturel et urbain, transition écologique sont associés dans une vision d'ensemble.**
2. **Sensibilisation : la notion de parcours et d'itinéraires de découverte**, de Remoulins à Uzès, inter villages, permettant l'apprentissage de l'Uzège/Pont du Gard, ouvert sur toute la vallée et les garrigues, incluant les villages, Uzès et Remoulins, leur sites, leurs espaces ruraux et naturels, les cours d'eau : Alzon et Gardon, les points de vue remarquables sur le Pont du Gard et Uzès, éléments du tourisme durable, le patrimoine rural vernaculaire, antique et religieux.
3. **Action : un « catalogue d'investissements » esquissant un Programme d'actions concrètes potentielles, structurantes**, à entreprendre, dessinant un menu d'autant de projets réalisables par les différents acteurs : projets agricoles et viticoles, urbanistique et d'entrée de ville, touristique et de mobilité douce, environnementaux, climatiques et de qualité paysagère, de requalification territoriale et locale là où les atteintes au paysage et à la qualité de vie sont les plus problématiques, le tout favorisant les transitions durables. Ce programme sera chiffré et un plan de financement envisagé pour chaque action.

Résultats attendus

Parmi les projets mobilisateurs concrets à attendre des fiches actions, on peut citer, par exemple, dans le cadre d'une liste non exhaustive qui sera validée et précisée dans le cadre du projet :

- Favoriser la vue du Pont du Gard par la création de points de vue aménagés et dégager les obstacles (lignes électriques, panneaux, clôtures, végétation, pylônes..),
- Restaurer les murs de pierre des chemins adjacents et le long de la route d'Uzès,
- Restaurer les « fabriques » du Château de Castille et le patrimoine vernaculaire en déshérence,
- Redynamiser l'agriculture en réintroduisant des produits traditionnels, comme les oignons des Cévennes, le lavandin, et explorer les cultures porteuses,
- Revaloriser les entrées de ville ou villages ainsi que les rond- points et traiter le sujet des affichages et la signalétique,
- Développer des packages touristique, tant pédestre que cyclistes autour de la route, et les insérer dans une politique d'accueil en village et bourg,
- Enterrer la ligne à haute tension en lien avec RTE,
- Gérer la transition énergétique en tenant compte des enjeux de cette route,
- Protection et aménagement de l'aqueduc romain,
- Traitement des zones polluées, en garrigue et en plaine,
- Traitement des pics de sur-fréquentation touristique et organisation de la circulation douce,
- Plantation d'arbres tant pour rétablir la continuité des platanes le long de la route et sur les entrées de ville, que pour aménager certains endroits qui ne sont pas en harmonie,
- Mise en place de programmes de formation : pierre sèche, paysage et développement durable, culture et territoire, transition écologique territoriale, à partir des ressources existantes : MFR, maisons de la nature, Lycée professionnel, etc.

Portage, recherche de partenaires et gouvernance

Le projet serait porté par **le PETR Uzege Pont du Gard**.

Le projet souhaite associer :

1. Les associations à l'initiative de ce projet, fédérées au départ par l'association L'Uzege, et qui pourraient former une alliance ad hoc.
2. Les collectivités : Communauté de communes Pays d'Uzès et Pont du Gard, syndicats et établissements publics nationaux et locaux, outre le PETR, les SMGG, EPCC du Pont du Gard, la SPL tourisme, l'association de préfiguration du PNR, SMAGE.

3. Les communes : Remoulins, Castillon du Gard, Vers-Pont du Gard, Argilliers, St Maximin, Collias, Uzès, leurs lieux et points d'appui. Certaines communes mitoyennes pourraient s'y joindre pour tel ou tel volet.
4. Le Club des entrepreneurs et autres représentants économiques (associations commerciales et d'entreprises), les professionnels du tourisme et les hébergeurs, les banques du territoire, les grands commerces des ZA.
5. Les agriculteurs et leurs organes socio-professionnels : viticulteurs, trufficulteurs, oléiculteurs, cave de Bourdic, pépiniéristes, maraîchers, Chambre d'agriculture, SIVAM, SAFER
6. Les institutions techniques d'appui : CAUE, Agence d'urbanisme d'Alès/Nîmes, Ecole du Paysage de Versailles/Marseille, Maison familiale le Grand Mas, SPL tourisme, Chambre d'agriculture, notamment. Il bénéficie de l'appui intellectuel et scientifique de l'Ecole nationale du paysage de Versailles, « Master Paysage et transitions »⁴.

Ces collègues d'acteurs pourront participer tant à l'élaboration et la mise en œuvre du projet qu'à sa gouvernance. Celle-ci s'appuiera sur deux mécanismes : un comité de pilotage technique, un comité de parrainage, et des groupes de travail. Le comité de pilotage intégrera les représentants désignés au sein de chaque collège d'acteurs et désignera un président. Le comité de pilotage se réunira à échéances régulières (par exemple, une fois tous les deux mois) pour discuter de l'avancée du projet, des freins et difficultés rencontrés, de la stratégie de communication, et de la coordination et potentielle collaboration avec d'autres démarches entreprises sur le territoire concerné. Sera également créé un comité de parrainage composé de personnalités qualifiées, choisies en raison de leur expérience et compétences relatives au territoire, à la démarche « plan de paysage », et aux enjeux et politiques de développement durable.

Au-delà de ces deux comités, plusieurs groupes de travail permettront de parfaire la gouvernance du projet. Un premier groupe de travail pourrait être spécifiquement dédié à l'étude paysagère et de développement durable, ainsi qu'à la mise en œuvre des actions concrètes qui résultent de cette étude. Un deuxième groupe de travail pourrait être consacré au suivi des actions concrètes qui s'inscrivent au-delà du cadre de l'étude paysagère. Un troisième groupe de travail aurait la charge d'alimenter et d'animer la plateforme internet d'information et de communication liée au projet.

Une maîtrise d'ouvrage à déterminer⁵. assurera la coordination d'ensemble.

Communication

Il est attendu que le projet : La Route d'Uzès soit un facteur important d'attractivité touristique, qualitative, serve aussi à montrer les efforts collectifs de l'ensemble des acteurs locaux et de leurs structures de mise en œuvre. Une communication bien pensée permettrait de mesurer les réalisations et l'état d'avancement des différents projets précis. Un support Internet sera mis en place.

⁴ www.ecole-paysage.fr; www.potager-du-roi.fr

⁵ Le PETR sera sollicité en ce sens

3. Mise en œuvre des actions concrètes												

Plan de financement

Il est envisagé que le plan de financement du projet fédère plusieurs sources, celles issues des appels à proposition existants, de subventions d'Etat, départementale et régionale, européenne (GAL), la prise en compte de travaux et projets déjà menés par les structures syndicales, techniques, municipales et intercommunales, dans le cadre de budgets existants et à venir, des contributions d'acteurs engagés : associations, fondations et autres. Ce dossier est en cours.

Participants (en cours)

Communes de Remoulins, de Castillon du Gard, de Vers, de Collias, d'Argilliers, de St Maximin, d'Uzès

CC Pays d'Uzès et CC Pont du Gard

Département du Gard

Région Occitanie

MTEES : Ministère de la transition écologique et solidaire

Ministère de la Culture

PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

PADD : Projet d'aménagement et de développement durable de l'Uzège Pont du Gard

SMAGE des Gardons : Etablissement public territorial de Bassins des Gardons

SMGG : Syndicat mixte des gorges du gardon

Etablissement public culturel du Pont du Gard

Chambre d'agriculture du Gard SPL tourisme

SPL Tourisme Uzege Pont du Gard

Club des entrepreneurs

Réserve de Biosphère

L'Uzège

Pont du Gard et Patrimoine

Prima Vera

UGPD

APREG : association des amis du PNR des Garrigues

Institut de la Pierre sèche

Amis du Pont du Gard

SIVAM

SAFER

Références

A compléter

Contacts :

Henry de Cazotte, président association L'Uzege : hdecazotte@gmail.com, tel : 06524654514

Appui contributif : Carole-Anne Senit, carole-anne@asso4d.org, tel : 0677832446